



## conflit avec une assurance multirisque

Par **Luciana**, le **27/09/2008** à **19:51**

j'ai laissé ma voiture dans le garage de mon frère pendant les vacances d'aout quant j'ai voulu reprendre celui ci il était tout rayé les vitres cassées ,le garage avais été cambriolé cela a été constaté par la gendarmerie et j'ai porté plainte mais l'assurance multirisque de mon frère refuse de prendre les dégâts a sa charge ils m'ont répondu que je n'avait qu'a être assurée tout risque.Merci de me répondre car je ne sais plus quoi faire

mes salutations

Par **jeetendra**, le **28/09/2008** à **17:11**

bonsoir, l'assurance multirisque habitation ne couvrira jamais les dommages subis par votre vehicule ça c'est sur, tout simplement parce que l'assurance du véhicule est obligatoire en responsabilité civile et optionnelle pour le reste, par exemple les dommages au véhicule ce qui est votre cas, cordialement